

Le nouveau Plan d'alignement

Nous avons reçu maintes lettres à la suite de la publication par le « Télégramme » de l'entrefilet suivant :

Un nouveau plan d'alignement de la ville a été élaboré. Par suite de ce plan, beaucoup de maisons entièrement démolies par le bombardement ne pourront être reconstruites. *Il serait très intéressant pour les sinistrés en cause de connaître exactement leur situation*, car beaucoup de ceux-ci ne pouvant reconstruire se mettraient immédiatement en quête d'une autre situation. C'est léser gravement leurs intérêts que de les faire ainsi attendre et c'est de la cruauté.

Ne serait-il donc pas possible que le Conseil municipal d'Arras se réunisse pour trancher définitivement cette question ?

Il paraît également que ce projet envisage le passage d'un tramway électrique à travers la ville avec double voie et voies de croisement; il serait également intéressant de connaître ce tracé, sans doute prévu dans des rues assez larges.

Nous ne pouvons répondre séparément à tous nos correspondants ; ils trouveront dans la collection du « Lion d'Arras » (année 1917) toute une série d'articles à ce sujet et le détail des modifications envisagées.

Au reste, nous ne pouvons que nous unir à eux pour demander la convocation dans le plus bref délai, soit à Arras, soit ailleurs, du Conseil municipal.

Le plan d'alignement est traité par le journal Le Télégramme.

Le Lion d'Arras, 19 septembre 1918

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à Arras le 15 Novembre

Pas de tramways, mais des autobus.

La population va rentrer à Arras.

M. le Préfet Leulliet apporte le salut du Gouvernement aux habitants d'Arras « qui ont bien mérité de la Patrie ».

« La rue Ernestale » s'appellera « rue Georges Clémenceau »

NOUS AURONS 500 BOCHES.

LE MERCI D'ARRAS A MARSEILLE.

LA PROCHAINE SÉANCE EST FIXÉE AU 12 DÉCEMBRE

Réunion de la Commission extra-municipale, le 14 Novembre.

Le plan d'alignement

La convocation adressée aux conseillers municipaux annonçait :

« Réunion du Conseil municipal les 14 et 15 novembre.

« Le 14 : Etude du plan d'alignement. »

Il en est résulté une confusion : En effet, le 14 était réservé à la Commission extra-municipale et le 15 au Conseil municipal.

Le 14, diverses questions furent traitées, surtout le retour de la population à Arras et le plan d'alignement.

Sur le premier point, qui devait être à nouveau traité le lendemain, on entendit M. Doutrémépuich donner le récit de ses conversations avec le Préfet. Elles peuvent se résumer ainsi : l'objection ravitaillement n'existe pas ; quel que soit le chiffre des habitants d'Arras, la ville sera ravitaillée.

La seule difficulté réside donc dans le logement ; elle sera traitée au Conseil.

Presque toute la séance fut consacrée à une nouvelle étude des projets d'alignements établis par la Sous-Commission des Travaux publics, projets fixés par le plan de M. Roussel et le rapport de M. Leroy.

Ce rapport est assez long ; nous ne pouvons donc pas le faire entrer dans le cadre de ce numéro dont il prendrait à lui seul, environ six colonnes ; mais, étant donné son importance et le nombre considérable des personnes qu'il intéresse, nous en donnerons le texte dans notre prochain numéro.

Bornons nous donc aujourd'hui à signaler les quelques modifications qui y furent apportées, l'ensemble ayant été adopté par la Commission,

La principale consiste dans la création, sur la demande de M. Tricart, d'une rue qui unirait directement la rue des Capucins à la place du Théâtre.

Cette rue, prévue par les anciens projets, devait se prolonger au delà de la place du Théâtre jusqu'à la place de la Vacquerie.

La Commission n'est pas allée jusque là ; elle a toutefois adopté la première partie du projet ; certains toutefois se demandent l'utilité de cette voie, faisant triple emploi avec les rues Thiers et du Petit Chaudron.

Cette nouvelle rue aura de plus l'inconvénient de laisser à droite et à gauche deux blocs de maisons de forme triangulaire mal commodes à bâtir.

Le mieux ne serait-il pas de se rapprocher de la méthode moderne des Cités-Jardins en plantant quelques arbres sur l'espace compris entre les rues Thiers et du Petit Chaudron ?

La seconde modification est la réduction

Les études sur les projets d'alignement n'en finissent pas... Ainsi que les rues nouvelles souhaitées, comme celle reliant la rue Sainte-Croix et la rue du Crinchon.

Le Lion d'Arras, 28 novembre 1918